

**COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du jeudi 18 septembre 2014 à 20 heures 30**

**Membres** : Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie Pierre, Fau Gilles, Lamic Pascal, Lavergne Guillaume, Salvan Elisabeth, Vours Marie Agnès. Vours Marie Ange, Vergne Jérôme.

Tous les membres étaient présents.

Date de convocation 12 septembre 2014

Secrétaire de séance : Jean Bernard BOUDET

Le jeudi 12 septembre à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

1. Approbation PV du 8 juillet.

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Prise en charge formation BAFA.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que Madame Véronique COUDERC employée aux écoles ayant en charge depuis la rentrée de septembre 2013 les activités périscolaires, a souhaité suivre une formation BAFA qui s'est déroulée en plusieurs étapes :

- première session d'une durée de 8 jours, du 9 au 16 mars 2014.
- stage pratique de 14 jours pendant les vacances scolaires.
- session d'approfondissement d'une durée de 6 jours, du 18 au 23 août 2014.

Le coût de ce stage s'élève à 425 euros pour la première session et 382 euros pour la session d'approfondissement. Une aide de la MSA 300 euros a été attribuée à Mme COUDERC.

Il rappelle que lors de la préparation du budget du SIVU scolaire, ce sujet avait été évoqué d'autant que d'autres agents ont demandé à suivre cette formation. Considérant que cette formation n'est pas obligatoire et que le budget est restreint le SIVU ne peut participer. Le conseil municipal de MIERS s'était engagé à financer la différence non pris en charge à condition que l'agent justifie avoir fait les démarches pour solliciter des aides.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal au vu des documents présentés, autorise Monsieur le maire à procéder au remboursement de la somme restant à la charge de Madame COUDERC, soit la somme de 507 euros.

3. Présentation et validation rapport CLETC

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les propositions de la commission locale d'Evaluation du transfert des charges (CLETC) concernant l'intégration de la commune de SAIGNES à la communauté de communes du pays de Padirac à compter du 1er janvier 2014.

Il donne connaissance du rapport de la CLETC et demande à l'assemblée de se prononcer sur celui-ci.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du rapport, en avoir délibéré, valide à l'unanimité des membres présents et représentés le rapport de la CLETC du 3 juin 2014 approuvé par le conseil de communauté en séance du 30 juin 2014

Pour rappel la commune verse à la Communauté de communes la somme de 8380.71 euros.

4. Décisions modificatives budget communal.

Le conseil municipal sur proposition de Monsieur le maire adopte les modifications suivantes sur le budget communal :

**DM n°3 FPIC**

Chapitre/article	libellé	dépenses	recettes
D014/73925	Fonds péréquation intercommunal et communal	177.00	
R73/7325	Fonds péréquation intercommunal et communal		177.00

La commune perçoit au titre du FPIC 2014 la somme de 3628 euros et reverse 777 euros.

## DM n°4 Hameau de Barrières

Chapitre/article	libellé	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D020/020	Dépenses imprévues investissement	446.00	
D21/2111-106	Hameau de Barrières		446.00

Montant total des frais d'acte notarié 745.72 euros.

### 5. Point sur les travaux.

Secteur de Maisonneuve : travaux terminés. Voirie à reprendre par INEO. Prévoir par la suite goudronnage de ce chemin: devis à demander.

Secteur les Espérières :travaux terminés. Dépassement du budget en raison de l'installation d'une chambre télécom non prévue et d'un accès(électricité, téléphone) au terrain VAURS de Fondblouze.

Ecole : travaux terminés pour rentrée scolaire. Reste à réaliser chaufferie, peinture rampe et une partie de l'électricité.

Station pompage : pompe changée début septembre pour un montant de 1938 euros HT, une vidange du puits pour 160 euros HT a été nécessaire en raison de présence de graviers et cailloux.

### 6. Préparation visite du Sous-préfet.

Monsieur le Maire propose de recevoir le nouveau sous préfet de Gourdon afin de lui présenter les projets communaux et évoquer certains points : station d'épuration, lotissement, source, opération cœur de village,.....

Deux dates sont retenues : le vendredi 3 octobre de préférence ou le mardi 14 octobre.

### 7. Questions diverses.

- Congrès des élus le 5 octobre FIGEAC "réforme territoriale".
- Participation de la commune à l'opération "Le JOUR de la NUIT" extinction de l'éclairage public le samedi 20 septembre.
- Invitation le 21 septembre de l'Association les ailes du causse lotois sur le terrain du Pech de Rhodes.
- Lecture de la motion adressée par le maire de Labastide du Vert pour la sauvegarde des écoles en milieu rural.
- Epicerie : A ce jour échelonnement respecté.
- Dégradations sur bâtiments publics :
  - toilettes publiques porte enfoncée et velux cassé.
  - stade : portes enfoncées et tags dans la salle de réunion tentes des fouilleurs visitées
- Projet de rénovation grange en maison dans le bourg par un particulier : A résoudre le problème de l'écoulement des eaux de la venelle et de la place derrière le restaurant.
- Présentation d'esquisses pour l'accessibilité de la mairie.
- Réunion le vendredi 26 septembre avec les associations communales pour évoquer le projet de salle intercommunale.
- SIVU Scolaire : compte rendu de la dernière réunion.

Suite à la suppression d'un poste sur le RPI, le CP et une partie du CE1 se retrouvent à MIERS, soit au total 20 élèves. De ce fait 2 animateurs sont nécessaires pour le péri-éducatif et c'est Muriel BALAYSSAC dont le poste est supprimé sur ALVIGNAC qui assurera le péri-éducatif ainsi que la surveillance de la cantine en remplacement de Bernard RIEUX.

Fin de séance 23 h 45

Calmon Bernard,

Cassabois Marie Pierre,

Lavergne Guillaume,

Fau Gilles,

Vergne Jérôme,

Bouchet Michaël,

Salvan Elisabeth,

Vaurs Marie Agnès,

Vaurs Marie Ange,

Lamic Pascal,

Boudet Jean Bernard.